

DELIBERATION N° 2025-09 - Modification RIFSEEP

L'an deux mille vingt-cinq, le Quatorze Avril à ARUDY
Le conseil d'administration du CIAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses
séances,
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

2IEME CONVOCATION

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; AUSSANT Claude, Elu ;
BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; BERGES Marie-Françoise,
Représentante association insertion et lutte contre les exclusions ; BELLOCQ Chantal,
Représentante association personnes âgées.

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes
handicapées.

OBJET : MODIFICATION DU RIFSEEP

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Par délibération en date du 7 février 2022 – N° 2022-01 - le Conseil d'Administration du CIAS
de la Vallée d'Ossau avait décidé de la mise en place du régime indemnitaire relatif aux
fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP).

Des évolutions ont été décidé lors du dernier conseil d'administration, notamment avec la
création d'un poste d'infirmière coordinatrice.

Cette filière médico-sociale dont dépend les infirmiers territoriaux n'avait pas été prévue dans
la délibération du 7 février 2022.

Aussi, il convient d'y apporter une modification.

Le rapport entendu, étant précisé que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à
l'unanimité lors de la séance du 7 avril 2025,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents
- « Pour » : 6 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix,

- **DÉCIDE** de compléter la délibération N° 2022-01 du 7 février 2022 de la façon suivante :

**Grade : Infirmiers territoriaux en soins
généraux**

○

Groupe	Emplois	IFSE Montant maximum annuel proposé	CIA maximum annuel
Groupe 1	Infirmiers territoriaux en soins généraux	10 800 €	100 €

Le recrutement sur ce poste d'infirmière est en cours et la prise de poste devrait intervenir prochainement.

- **PRECISE** que les sommes nécessaires sont prévues au budget du SAAD

Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CCVO,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

